ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Loi de refondation de Mayotte

Question au Gouvernement n° 1650

Texte de la question

LOI DE REFONDATION DE MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Béatrice Bellay.

Mme Béatrice Bellay . Monsieur le premier ministre, Mayotte est française, les Mahorais et les Mahoraises ont choisi la France… Mais ce mariage choisi est une trahison. C'est un goût amer que nous, habitants des pays des océans, connaissons déjà. Je rentre d'une mission d'information de la délégation aux outre-mer : là-bas, comme chez moi en Martinique, ils ont le sentiment que la République les regarde de loin et de haut, comme si l'égalité républicaine s'arrêtait aux rivages de leur île. À Mayotte, à peine plus de 350 000 habitants sont recensés alors que tout le monde sait qu'il y en a bien davantage. Ce faisant, les modalités d'accès à l'eau, aux soins, à l'école, au logement et au service public demeurent profondément difficiles, et leur organisation sous-dimensionnée. Ainsi, il n'y a pas d'eau au robinet, les coupures ont lieu deux jours durant deux fois par semaine, mais l'État tolère qu'une bouteille d'eau de 33 centilitres soit vendue 80 centimes, et n'en fournit même pas à nos concitoyennes et concitoyens. Les inégalités y atteignent un niveau que vous n'accepteriez nulle part sur le territoire national continental ! *(Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe SOC.)

À cette crise sociale s'ajoute une crise sécuritaire majeure : les habitants vivent sous la menace quotidienne des violences, des cambriolages et des bandes organisées. Les élus locaux alertent sans relâche sur une situation devenue insoutenable. Et comment parler de sécurité sans évoquer la question migratoire ? Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Mayotte supporte seule une pression migratoire exceptionnelle, qui résulte aussi de l'incapacité de l'État à construire une réponse durable et humaine dans son environnement régional. Cette situation nourrit les tensions, fragilise la cohésion sociale et alimente les discours de rejet. Dans le même temps, le gouvernement a décidé de maintenir les visas territorialisés délivrés notamment aux ressortissants de la République démocratique du Congo, alors même que ce pays est confronté à une résurgence grave d'Ebola. Une telle décision soulève une interrogation quant à la cohérence de votre politique sanitaire, migratoire et humanitaire dans l'océan Indien. Quel mépris !

Après le drame du cyclone Chido, après les promesses de reconstruction, après l'annonce d'une grande loi de refondation, je vous le demande : où sont les moyens nouveaux, quel calendrier précis, quelles mesures concrètes comptez-vous engager pour garantir enfin la sécurité… *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. -? De nombreux députés du groupe SOC applaudissent cette dernière.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer .* Vous revenez de Mayotte et vous y avez vu des difficultés réelles, je ne les conteste pas.

Vous avez parlé de la pression migratoire : elle est en effet hors norme. Mayotte est le seul territoire de la République à subir une telle pression démographique. Vous avez aussi évoqué les difficultés d'accès à l'eau et

les tensions sur les services publics.

Je suis consciente de la situation, mais je n'en tire pas les mêmes conclusions que vous. Où vous dénoncez un abandon de l'État, je vois l'obligation d'accélérer notre action, qui témoigne que nous n'abandonnons pas Mayotte. Cette année, nous avons fléché et sanctuarisé 800 millions d'euros pour la reconstruction de Mayotte et pour des projets sur l'archipel.

Mme Béatrice Bellay . Alors agissez !

Mme Naïma Moutchou, *ministre .* Nous accompagnons les collectivités. Ainsi, nous avons imaginé un établissement public destiné à soutenir les maires dans la création d'écoles. Les grands projets structurants pour le territoire avancent, qu'il s'agisse de l'aéroport de Bouyouni…

Mme Béatrice Bellay . Chido, c'était il y a un an et demi !

Mme Naïma Moutchou, *ministre .* …ou de l'usine de dessalement d'Ironi Bé.

Mme Béatrice Bellay . Le chantier est à l'arrêt !

Mme Naïma Moutchou, *ministre .* Non, madame la députée, le calendrier est tenu.

Toutefois, il est vrai que beaucoup reste à faire. Personne – ni mon prédécesseur ni moi – n'a dit que la reconstruction ne prendrait que quelques mois. Nous sommes conscients qu'elle nécessite du temps, mais nous serons au rendez-vous. La vraie question est celle de l'action collective. Serons-nous tous – l'État, bien sûr, mais aussi les collectivités locales et les élus – aux rendez-vous de la reconstruction, des choix budgétaires et financiers, des réformes, des décisions difficiles en matière de gestion des flux migratoires ?

Vous-même, madame la députée, serez-vous au rendez-vous dans les prochaines semaines ?

Mme Béatrice Bellay . J'y suis déjà ! C'est la République qui n'est pas au rendez-vous !

Mme Naïma Moutchou, *ministre .* La situation pèse sur le quotidien des Mahoraises et des Mahorais et c'est pourquoi j'invite tous les députés à se hisser dans les prochaines semaines à la hauteur des défis de Mayotte, à dépasser le stade des constats et à sortir des postures. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : Mme Béatrice Bellay
Circonscription : Martinique (3e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1650
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Outre-mer
Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juin 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 juin 2026